

# WF ACTIONS FLEXIBLE

## Rapport de gestion 2022

**Forme juridique : OPCVM de droit français.**

### **L'objectif de gestion**

WF ACTIONS FLEXIBLE a pour objectif de gestion de réaliser une performance annualisée supérieure à l'indice composite : 20% Eurostoxx50 Net Return (dividendes réinvestis) + 80% ESTER capitalisé. La gestion s'exerce au travers de positions acheteuses et vendeuses sur les marchés actions. L'exposition tactique aux marchés actions et de taux est gérée de façon discrétionnaire par l'équipe de gestion.

### **Indicateur de référence**

Aucun indice existant ne reflète fidèlement l'objectif de gestion du fonds.

Toutefois, la performance pourra être comparée à celle l'indice composite 20% Eurostoxx50 Net Return (code Bloomberg : SX5T Index) + 80% ESTER capitalisé (code Bloomberg : OISESTR Index).

L'**Euro Stoxx 50 NR** est un indice composé des 50 plus grandes capitalisations boursières de la zone Euro. Il est calculé tous les jours sur la base des cours de clôture, et exprimé en euros. Des informations sur cet indice sont disponibles sur le site [www.stoxx.com](http://www.stoxx.com).

L'**indice ESTER** repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Il est calculé selon une moyenne, pondérée par les volumes, du taux des transactions pratiqué par les banques de la zone euro. Il est disponible sur le site internet [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu).

L'ESTER capitalisé intègre en complément l'impact du réinvestissement des intérêts selon la méthode OIS (Overnight Interest rate swap) qui consiste à capitaliser l'ESTER les jours ouvrés et de façon linéaire les autres jours.

À tout moment, la composition de l'OPC peut ne pas refléter celle de cet indice et la performance de l'OPC peut s'écarter de cet indicateur.

Conformément à l'article 52 du Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, les administrateurs de l'indice de référence ont obtenu l'enregistrement auprès de l'ESMA.

La société de gestion a mis en œuvre un plan d'action en cas de modification substantielle et/ou cessation de l'indice de référence.

### **Stratégie d'investissement**

La stratégie d'investissement de l'OPC WF ACTIONS FLEXIBLE repose sur une gestion discrétionnaire positions acheteuses et vendeuses sur les marchés actions internationales, **à l'intérieur d'une fourchette d'exposition nette de l'OPC aux actions comprise entre -10% et 50% de l'actif net (positions acheteuses moins positions vendeuses)**, avec une moyenne de l'ordre de 15% à 25%. L'OPC n'a pas vocation à promouvoir des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et ne dispose pas d'un objectif de gestion durable. Néanmoins, conformément aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR, les risques de durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissements.

La gestion pratiquée n'est pas une gestion indicielle passive. Il s'agit d'une gestion active de style Long / Short actions.

La stratégie de l'OPC repose sur la sélection de positions acheteuses en actions internationales réalisées en direct ou via des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés (futures, options), ou par des OPC (éventuellement éligibles au PEA), procurant une exposition à ces mêmes marchés actions. L'approche fondamentale est déterminante dans le processus de sélection de valeurs (investissements en direct). Le nombre de sociétés sélectionnées sera limité tout en tenant compte d'une répartition des risques au moyen d'une diversification raisonnable. L'investissement en actions ou instruments éligibles au PEA est au moins de 75%.

La stratégie de l'OPC est également basée sur la construction de positions vendeuses sur actions internationales, issues des convictions de l'équipe de gestion. Ces positions sont réalisées par le biais des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés (futures, options) ou parts d'OPC du type ETF (Exchange Traded Fund également dénommés « trackers »), éventuellement éligibles au PEA et ayant pour objectif de répliquer à la baisse des indices actions européens et internationaux. Cette stratégie peut amener le fonds à être exposé aux actions négativement à hauteur de -10%.

**L'investissement en actions de petites capitalisations ne pourra représenter plus de 20% de l'actif net du fonds.**

**L'OPC demeure investi en permanence pour au moins 75% en instruments éligibles au plan d'épargne en actions (PEA).**

L'allocation entre les différentes classes d'actifs et le pilotage de l'exposition nette de l'OPC aux actions est réalisée de façon flexible par l'équipe de gestion en fonction des anticipations et des perspectives qu'elle accorde aux différents marchés (actions, taux, crédit) en liaison avec l'évolution des données économiques au niveau mondial.

La taille de chaque position acheteuse comme vendeuse relève de l'appréciation des gérants.

**L'OPC peut investir en obligations et autres titres de créances et instruments du marché monétaire dans la limite de 25% de l'actif net.**

**L'investissement du portefeuille aux OPC est limité à 10% de l'actif net et l'investissement aux pays émergents à 25% de l'actif net.**

**Informations relatives au Règlement Taxonomie (UE) 2020/852 :**

Selon l'article 7 dudit Règlement, les investissements sous-jacents à cet OPC ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités durables sur le plan environnemental.

## **Profil de risque**

### ➤ *Risque de perte en capital*

L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

### ➤ *Risque lié à la gestion discrétionnaire*

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différentes actions de l'univers d'investissement. Il existe donc un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les classes d'actifs (actions et autres instruments financiers) les plus performants et que cela entraîne une baisse de la valeur liquidative.

### ➤ *Risque actions*

La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPC. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative de l'OPC pourra être amenée à baisser.

L'exposition nette de l'OPC aux actions sera comprise entre -10% et 50% de l'actif net (positions acheteuses moins positions vendeuses).

### ➤ *Risque lié à l'investissement en actions de petite capitalisation :*

En raison de leurs caractéristiques spécifiques, ces actions peuvent présenter des risques pour les investisseurs et peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

### ➤ *Risque de change*

L'OPC est exposé à un risque de change à concurrence des investissements libellés dans une devise différente de celle de la comptabilisation de l'OPC et cela dans la limite de 25% de son actif net au maximum. La valeur liquidative de l'OPC pourra baisser si le taux de change varie.

### ➤ *Risque lié à l'investissement sur les pays émergents*

L'attention des investisseurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. L'investissement sur les pays émergents est limité à 25% maximum de l'actif net. En cas de baisse d'un ou plusieurs de ces marchés la valeur liquidative pourra baisser.

➤ *Risque de taux*

Il existe un risque de taux, en raison d'une exposition aux marchés obligataires et cela dans la limite de 25% de l'actif net. En effet, la valeur des obligations à taux fixe baisse en cas de hausse ou de baisse des taux d'intérêt, ce qui peut entraîner une diminution de la valeur liquidative.

➤ *Risque de crédit*

Le portefeuille peut être exposé au risque de défaut ou d'évolutions des signatures des émetteurs détenus. Une dégradation de ces signatures pourrait provoquer une baisse des cours des titres détenus en portefeuille et ainsi une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

➤ *Risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs (haut rendement) :*

Les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

L'OPC peut être exposé jusqu'à 10% de son actif net aux produits de taux ne disposant pas d'une notation minima « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celles des agences de notations, ou non notés.

➤ *Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés :*

L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

➤ *Risque de contrepartie :*

Le risque de contrepartie résulte de toutes les opérations de gré à gré (les contrats financiers, les acquisitions et cessions temporaires de titres et les garanties financières) conclues avec la même contrepartie. Le risque de contrepartie mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Dans ce cas, la valeur liquidative pourrait baisser.

➤ *Risque de durabilité :*

Le risque de durabilité désigne un événement relatif à l'environnement, le social ou à la gouvernance (ESG) qui, s'il se produit, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel significatif sur la valeur des investissements réalisés par le fonds. Les risques de durabilité peuvent représenter un risque en soi ou avoir un impact, parfois significatif, sur d'autres risques, tels que (mais sans s'y limiter) les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être fondée sur des données ESG difficiles à obtenir, incomplètes, estimées, périmées et/ou autrement sensiblement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

Les risques de durabilité sont liés, mais sans s'y limiter, aux événements liés au climat résultant du changement climatique (ou risques physiques) ou à la réaction de la société au changement climatique (ou risques de transition), qui peuvent entraîner des pertes imprévues pouvant ainsi affecter les investissements et la situation financière du fonds. Des événements sociaux ou des lacunes de gouvernance peuvent également se traduire par des risques de durabilité.

➤ *Risque opérationnel :*

Il existe un risque de défaillance ou d'erreur des différents acteurs impliqués lié aux opérations sur titres. Ce risque intervient uniquement dans le cadre des opérations d'acquisition et cession temporaire de titres.

➤ *Risque juridique :*

Il existe un risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties, lié notamment aux techniques efficaces de gestion de portefeuille.

## **Politique d'investissement**

### **✓ Environnement économique et boursier**

Sur l'exercice 2022 WF ACTIONS FLEXIBLE affiche une performance de -6,2% sur la part P et -5,2% sur la part I.

En octobre dernier nous avons qualifié - avec un peu d'avance - l'année 2022 « d'annus horribilis ». Après trois premiers trimestres de baisse, le quatrième trimestre laisse envisager une forme de stabilisation. Il n'en demeure pas moins que les marchés ont corrigé une grande partie des excès du passé sous l'effet du durcissement des politiques monétaires. Il faut en effet remonter à 2008 et la crise des « *subprimes* » pour voir une correction d'une telle ampleur sur les marchés actions, en particulier pour le S&P 500 en baisse de -18% sur l'année. Le Nasdaq a, pour sa part, baissé de -32,5% et l'Eurostoxx50 de « seulement » -8,6%. Mais c'est certainement le marché obligataire qui paye le plus lourd tribut avec un choc d'une violence inédite pour cette classe d'actifs, à l'image de la performance des emprunts d'Etats de la zone euro, en baisse de -18,4% sur la période. Les matières premières industrielles ne sont pas en reste, en particulier sur le dernier trimestre à mesure que l'assombrissement des perspectives de croissance économique se confirmaient (-22,6% pour l'indice Bloomberg Métaux Industriels sur le 4<sup>ème</sup> trimestre). Le dollar garde son statut protecteur et affiche une hausse de +6% sur l'année face à l'euro, en dépit de sa correction de -10% sur le dernier trimestre.

Après des mois de déni, le brutal réveil des banques centrales, contraintes de réagir dans un contexte d'accélération de l'inflation (remontée sur des plus hauts de 40 ans sur fond de guerre en Ukraine) commence à porter ses fruits. Les premiers signes de décélération de l'inflation se confirment de part et d'autre de l'atlantique avec +7,1% contre +9,1 % au plus haut pour les Etats-Unis et +10,1% contre +10,6 % au plus haut pour la Zone Euro principalement soutenus par une baisse de la composante énergétique. Les signes de ralentissement économiques sont palpables au niveau de la consommation ainsi que dans le domaine manufacturier, avec un secteur immobilier qui commence à vaciller dans la plupart des pays.

Il n'en aura pas fallu plus à la Banque Centrale Américaine (FED) pour ralentir le pas de sa dernière hausse de taux à 50 points de base contre 75 précédemment amenant ainsi ses taux directeurs à 4.50%. La BCE, très en retard, a confirmé une nouvelle hausse de 50 points de base à 2,0% seulement, laissant imaginer des perspectives de hausses de taux à venir plus marquées et donc un contexte plus favorable à l'euro.

La partie contre l'inflation ne semble pas pour autant encore gagnée tant les tensions restent fortes dans certains domaines clefs comme le chômage qui reste sur des niveaux bas ou encore du fait d'un contexte géopolitique toujours tendu (Russie, Chine, OPEP, Covid).

Dans un tel environnement, les stratégestes corrigent drastiquement leurs anticipations de croissance pour 2023, avec un consensus s'établissant en forte baisse à +0,3% pour les Etats-Unis et -0,10% pour la zone Euro.

Nous retrouvons des opportunités d'investissement intéressantes à moyen terme sur de nombreuses classes d'actifs, tout en restant prudent dans la mise en œuvre des renforcements. Plus que jamais, nous accordons beaucoup d'importance à la visibilité sur la croissance à long terme, indépendamment des risques de perturbation à court terme. Nous privilégions le secteur de la santé, mais aussi la technologie ou des valeurs de croissance plus classiques. Dans un contexte où la nécessité d'une transition écologique et sociale est de plus en plus évidente, nous nous attachons également à sélectionner des entreprises compatibles avec ces changements.

### **✓ Commentaire de gestion**

Nous avons cédé Vifor qui faisait l'objet d'une offre d'achat de l'australien CSL. Nous avons également cédé notre ligne de Akka profitant de l'offre d'achat du leader des ressources humaines Adecco. Nous avons profité de l'engouement autour de Thalès et du secteur de la Défense dans le sillage de la guerre en Ukraine pour solder notre position. De la même façon nous avons pris nos bénéfices sur ADP.

Nous avons intégré Michelin au portefeuille suite à la baisse de plus de 35% entre mi-janvier et début mars du leader mondial de la fabrication et de la commercialisation de pneus (l'une des baisses les plus rapides et importantes au cours des 10 dernières années).

Concernant la poche satellites, nous avons initié une position sur la dette européenne à haut rendement.

Sur le semestre l'exposition du fonds est restée mesurée. De 19% début janvier, elle a été relevée jusqu'à 25% courant mars avant d'être ramenée à +15,2% à fin juin dans une optique plus prudente.

Au cours du second semestre sur le mois de septembre, nous avons sorti Orpéa du portefeuille et allégé STMicroelectronics. En contrepartie, nous avons renforcé ASML, Coloplast et Seb qui présentent davantage de potentiel.

En octobre, nous avons pris une partie de nos bénéfices sur STMicroelectronics qui pourrait souffrir d'un ralentissement de la demande de semiconducteurs.

Concernant la poche satellite, nous avons renforcé notre position sur la dette européenne à haut rendement de retour sur des niveaux que nous jugeons attractifs. L'immobilier côté européen a également été renforcé à la mi-octobre.

Sur le semestre l'exposition aux actions a été légèrement relevée jusqu'à 17,2% mi-octobre avant d'être progressivement réduite jusqu'à 13,5% au 30 décembre 2022 dans une optique prudente.

### **Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres**

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

### **Critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise (ESG)**

Nous soulignons le fait que cet OPC n'a pas vocation à promouvoir des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et ne dispose pas d'un objectif de gestion durable. Néanmoins, conformément aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR, les risques de durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissements.

Wormser Frères Gestion prend en compte les risques de durabilité ainsi que les incidences négatives dans la gestion des OPC.

Les politiques d'investissement de Wormser Frères Gestion prennent en compte, de manière globale, les trois critères ESG (Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance d'entreprise).

### **Informations relatives au Règlement Taxonomie (UE) 2020/852 :**

Selon l'article 7 dudit Règlement, les investissements sous-jacents à cet OPC ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités durables sur le plan environnemental.

### **Changements substantiels intervenus au cours de la période :**

Prise en compte de la réglementation SFDR.

Décimalisation des parts (2 décimales).

Création de nouvelles parts avec barème de frais différent :

Part S (FR001400EKD4)

Réservée aux salariés de Wormser Frères Gestion et de la Banque Wormser ainsi que pour les mandats de Wormser Frères Gestion et le compte propre de Banque Wormser Frères

# INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

## **Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

## **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

## **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties prenant en compte des critères objectifs tels que le coût de l'intermédiation, la qualité d'exécution et la recherche a été mise en place au sein de la société de gestion. Cette procédure est disponible à l'adresse suivante : [www.banquewormser.com](http://www.banquewormser.com)

## **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

## **Effet de levier :**

Au 31 décembre 2022, WF ACTIONS FLEXIBLE détient un effet de levier s'élevant à

- 3 805 715 EUR soit 95,59% de l'actif net selon la méthode brute
- 3 805 715 EUR soit 95,59% de l'actif net selon la méthode de l'engagement

## **Politique de rémunération :**

Etant en dessous des seuils la société de gestion met en place une politique de rémunération appliquant le principe de proportionnalité compte tenu du (i) niveau des actifs gérés. La structure de rémunération du personnel de Wormser Frères Gestion est identique pour tous.

Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- L'épargne salariale

### **1. Le salaire fixe :**

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au montant de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié. Elle est éventuellement réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors éventuellement faire l'objet d'une augmentation.

L'assiette des rémunérations fixes du personnel du groupe Banque Wormser Frères ne doit pas dépasser 30% des fonds propres de la banque.

### **2. La rémunération variable individuelle :**

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. L'attribution de cette rémunération est discrétionnaire et sera déterminée à partir des performances (qualitatives et quantitatives du salarié, des résultats de la société de gestion Wormser Frères Gestion et de la Banque Wormser Frères) sachant que le montant total des primes est au maximum égal à 30% du résultat net avant impôt, qu'aucune prime discrétionnaire ne peut être supérieure à un an de salaire fixe brut.

Une évaluation est formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- d'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année
- d'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer éventuellement une rémunération variable.

### **2.1. Evaluation de la performance :**

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par le président de la société de gestion en fonction de la stratégie de l'entreprise. A des objectifs quantitatifs (performance sur 1 an et 3 ans pour les gérants des OPC et mandats par rapport à leur indicateur de référence) s'ajoutent des objectifs qualitatifs qui permettent d'intégrer des notions telles que la prise de risque, la prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, la satisfaction du client, le respect des process internes, le travail en équipe, ...

Les rémunérations variables des collaborateurs analystes gérants (intervenant dans le processus d'investissement) prend en compte l'intégration des notations ESG et Impact et l'intégration des risques de durabilité. Ces critères sont totalement intégrés dans notre processus d'investissement aussi l'analyste devra pour tout nouveau cas d'investissement produire une notation ESG & Impact intégrant les risques de durabilités. Les gérants prennent en compte également dans les propositions de construction de portefeuille les notions ESG & Impact en intégrant les risques de durabilité au niveau global du portefeuille.

Les rémunérations variables des collaborateurs occupant les fonctions en contrôle des risques sont fixées indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Bien évidemment et conformément aux règles professionnelles, il ne sera pas tenu compte des commissions de mouvements générées par le gérant dans le calcul de sa rémunération variable et ce, afin d'éviter toute incitation à une rotation abusive des portefeuilles.

### **2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable :**

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par la Direction de la Banque Wormser Frères, actionnaire à 100% de la société Wormser Frères Gestion. Son montant est proposé par le président de Wormser Frères Gestion, en fonction des résultats de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion.

La direction des ressources humaines de la Banque Wormser Frères contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par le président de la société de gestion. Elle s'assure de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications aux propositions du président de la société de gestion.

### **2.3. Versement de la rémunération variable :**

La rémunération variable au titre d'une année N est généralement versée lors du premier semestre de l'année N+1.

## **3. L'épargne salariale :**

Tout salarié, en contrat indéterminée ou en contrat à durée déterminée ayant au moins 3 mois d'ancienneté, peuvent bénéficier du dispositif d'épargne salariale mis en place par la banque Wormser Frères et la société de gestion Wormser Frères Gestion au travers d'un Plan d'Epargne Inter-Entreprises.

Les conditions d'abondement du plan sont déterminées chaque année par la Banque Wormser Frères et Wormser Frères Gestion qui en informera les salariés par mail avant la date limite de réception de la souscription par le gestionnaire du plan.

Les modalités de versement, les conditions d'abondement et la date d'échéance seront rappelés par la direction des ressources humaines de la Banque Wormser Frères environ un mois avant la date limite de réception de la souscription par le gestionnaire du plan.

La souscription à ce plan d'épargne salarial est au choix du salarié.

#### Un 4<sup>ème</sup> niveau de rémunération, l'intéressement :

La formule de l'intéressement est assise sur le résultat net consolidé avant impôts des sociétés Banque d'Escompte et Wormser Frères Gestion. En fonction de l'atteinte de résultats, deux pourcentages sont appliqués 5% dès la première tranche et 10% au-delà de la seconde tranche. Afin de répondre à notre second objectif d'équité, les modalités de répartition de l'intéressement ont été définies ainsi :

La **Tranche 1** est répartie **proportionnellement à la durée de présence de chaque bénéficiaire** au cours de l'exercice de calcul. Ainsi, chaque salarié à plein temps et présent toute l'année touchera le même montant de prime d'intéressement, peu importe le montant de sa rémunération. Les autres salariés auront une prime d'intéressement au prorata de leur temps de présence.

La **Tranche 2** est répartie **proportionnellement au salaire versé** à chaque bénéficiaire au cours de l'exercice de calcul. Pour atténuer la hiérarchie des rémunérations, le salaire est toutefois retenu dans la limite d'un plafond de 100.000 € bruts annuels.

Pour le calcul de la Tranche 2, les salaires retenus sont les rémunérations brutes (les montants fixes, le bonus, les primes, le variable, etc...) effectivement perçues par les bénéficiaires au cours de l'exercice de calcul, servant de base à l'assiette des cotisations sociales telle que définie par l'article L.242-1 du Code de la sécurité sociale.

#### Rémunération

Le montant total des rémunérations pour l'exercice est de 522 053,19 euros, dont 429 356,32 euros de rémunérations fixes et 86 130,87 euros de rémunérations variables (3 bénéficiaires) et une primes exceptionnelle liée à l'activité de 6 566 euros (2 bénéficiaires). Le nombre de bénéficiaires a été de neuf personnes. Le président de la société de gestion est rémunéré par la Banque Wormser Frères.



**WF ACTIONS FLEXIBLE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos le 31 décembre 2022*

**Maryse LE GOFF**  
Expert-comptable - Membre de l'Ordre  
Commissaire aux Comptes - Compagnie de Paris  
65, rue la Boétie - 75008 Paris  
Tél. : 01.45.01.20.24

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos le 31 décembre 2022*

Aux porteurs

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds WF ACTIONS FLEXIBLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds WF ACTIONS FLEXIBLE à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne Les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider WF ACTIONS FLEXIBLE ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds<sup>2</sup> à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 25 avril 2023



Maryse Le Goff  
Le Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

# **WF ACTIONS FLEXIBLE**

**COMPTES ANNUELS**  
**30/12/2022**

## BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>3 527 643,00</b>	<b>3 299 689,66</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>3 274 545,29</b>	<b>3 128 260,06</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 274 545,29	3 128 260,06
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>179 872,71</b>	<b>119 489,60</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	24 242,40
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	179 872,71	95 247,20
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>73 225,00</b>	<b>51 940,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	73 225,00	51 940,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>207 295,60</b>	<b>147 727,10</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	207 295,60	147 727,10
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>329 538,63</b>	<b>501 357,09</b>
Liquidités	329 538,63	501 357,09
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>4 064 477,23</b>	<b>3 948 773,85</b>

## BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	3 791 383,62	4 249 794,81
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	163 281,57	-391 931,89
Résultat de l'exercice (a,b)	26 463,30	29 472,83
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>3 981 128,49</b>	<b>3 887 335,75</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>73 225,00</b>	<b>51 940,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	73 225,00	51 940,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	73 225,00	51 940,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>10 123,74</b>	<b>9 498,10</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	10 123,74	9 498,10
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>4 064 477,23</b>	<b>3 948 773,85</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0322	0,00	3 001 250,00
EURO STOXX 50 0323	3 292 950,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
DJES BANKS 0322	0,00	261 300,00
DJES BANKS 0323	279 125,00	0,00
DJE 600 INSUR 0322	0,00	177 100,00
DJE 600 INSUR 0323	127 880,00	0,00
DJE 600 OIL G 0322	0,00	13 730,00
DJ STX600 AUT 0322	0,00	131 920,00
DJ STX600 AUT 0323	105 760,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	493,32	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	68 899,76	51 073,38
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>69 393,08</b>	<b>51 073,38</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	3 042,63	1 985,02
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>3 042,63</b>	<b>1 985,02</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>66 350,45</b>	<b>49 088,36</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	40 474,26	29 137,61
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>25 876,19</b>	<b>19 950,75</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	587,11	9 522,08
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>26 463,30</b>	<b>29 472,83</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

**OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

**Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

**Instruments financiers à terme :****Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

**Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :****Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

**Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

**Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013354073 - Part WF ACTIONS FLEXIBLE Part I : Taux de frais maximum de 1,00 % TTC.

Le taux appliqué de frais de gestion fixes sur la base de l'actif net, hors opc de la gestion, est de 2.00%TTC pour la part P et 1,00% pour la part I.

FR0013354065 - Part WF ACTIONS FLEXIBLE Part P : Taux de frais maximum de 2,00 % TTC

**Affectation des sommes distribuables**

**Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

**Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

**Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts WF ACTIONS FLEXIBLE Part I	Capitalisation	Capitalisation
Parts WF ACTIONS FLEXIBLE Part P	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>3 887 335,75</b>	<b>2 221 418,01</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	542 475,70	1 822 016,29
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-237 606,28	-227 880,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	102 439,33	70 613,77
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-61 104,29	-15 894,37
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	550 816,00	102 332,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-429 341,50	-414 880,00
Frais de transactions	-10 889,76	-7 614,37
Différences de change	2 800,64	9 798,29
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-503 310,29	340 790,38
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	186 964,68	690 274,97
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-690 274,97	-349 484,59
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	111 637,00	-33 315,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	70 625,00	-41 012,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	41 012,00	7 697,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	25 876,19	19 950,75
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>3 981 128,49</b>	<b>3 887 335,75</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Actions	3 292 950,00	82,71
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>3 292 950,00</b>	<b>82,71</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Actions	512 765,00	12,88
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>512 765,00</b>	<b>12,88</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	329 538,63	8,28
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	329 538,63	8,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	29 422,18	0,74	18 451,43	0,46	29 244,86	0,73
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	55 286,29	1,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	8 045,75	0,20	15 911,88	0,40	2 821,03	0,07	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
<b>CRÉANCES</b>		
	Dépôts de garantie en espèces	207 295,60
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>207 295,60</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	10 123,74
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>10 123,74</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>197 171,86</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part WF ACTIONS FLEXIBLE Part I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	5 310	542 475,70
Parts rachetées durant l'exercice	-2 308	-237 606,28
Solde net des souscriptions/rachats	3 002	304 869,42
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	39 234	
<b>Part WF ACTIONS FLEXIBLE Part P</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 000	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part WF ACTIONS FLEXIBLE Part I</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part WF ACTIONS FLEXIBLE Part P</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
<b>Parts WF ACTIONS FLEXIBLE Part I</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	38 542,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts WF ACTIONS FLEXIBLE Part P</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 932,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	26 463,30	29 472,83
<b>Total</b>	<b>26 463,30</b>	<b>29 472,83</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Parts WF ACTIONS FLEXIBLE Part I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	26 770,68	29 678,88
<b>Total</b>	<b>26 770,68</b>	<b>29 678,88</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Parts WF ACTIONS FLEXIBLE Part P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-307,38	-206,05
<b>Total</b>	<b>-307,38</b>	<b>-206,05</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	163 281,57	-391 931,89
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>163 281,57</b>	<b>-391 931,89</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Parts WF ACTIONS FLEXIBLE Part I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	159 318,39	-381 676,68
<b>Total</b>	<b>159 318,39</b>	<b>-381 676,68</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Parts WF ACTIONS FLEXIBLE Part P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	3 963,18	-10 255,21
<b>Total</b>	<b>3 963,18</b>	<b>-10 255,21</b>

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>2 128 075,25</b>	<b>2 221 418,01</b>	<b>3 887 335,75</b>	<b>3 981 128,49</b>
<b>Parts WF ACTIONS FLEXIBLE Part I en EUR</b>				
Actif net	2 027 876,49	2 097 269,67	3 786 120,73	3 886 140,91
Nombre de titres	19 999	20 659	36 232	39 234
Valeur liquidative unitaire	101,39	101,51	104,49	99,05
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-13,44	-1,55	-10,53	4,06
Capitalisation unitaire sur résultat	0,97	0,55	0,81	0,68
<b>Parts WF ACTIONS FLEXIBLE Part P en EUR</b>				
Actif net	100 198,76	124 148,34	101 215,02	94 987,58
Nombre de titres	1 000	1 250	1 000	1 000
Valeur liquidative unitaire	100,19	99,31	101,21	94,98
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-13,34	-1,44	-10,25	3,96
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,22	-0,43	-0,20	-0,30

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ADIDAS NOM.	EUR	302	38 492,92	0,97
ALLIANZ SE-REG	EUR	200	40 180,00	1,01
BASF SE	EUR	1 050	48 709,50	1,22
BAYER	EUR	1 081	52 239,33	1,31
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	238	38 413,20	0,96
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	1 126	39 612,68	1,00
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	4 046	75 409,35	1,90
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	1 493	42 445,99	1,07
KION GROUP AG	EUR	434	11 618,18	0,29
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	15	921,00	0,02
SAP SE	EUR	1 436	138 416,04	3,48
SIEMENS AG-REG	EUR	847	109 805,08	2,76
VONOVIA SE	EUR	862	18 981,24	0,47
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>655 244,51</b>	<b>16,46</b>
<b>BELGIQUE</b>				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	982	55 257,14	1,39
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>55 257,14</b>	<b>1,39</b>
<b>DANEMARK</b>				
COLOPLAST B	DKK	131	14 304,04	0,36
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>14 304,04</b>	<b>0,36</b>
<b>ESPAGNE</b>				
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	488	23 692,40	0,60
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	925	9 962,25	0,25
IBERDROLA SA	EUR	6 778	74 083,54	1,86
INDITEX	EUR	1 310	32 553,50	0,81
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>140 291,69</b>	<b>3,52</b>
<b>FINLANDE</b>				
NOKIA (AB) OYJ	EUR	5 800	25 096,60	0,63
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>25 096,60</b>	<b>0,63</b>
<b>FRANCE</b>				
AIRBUS SE	EUR	968	107 467,36	2,70
AIR LIQUIDE	EUR	826	109 362,40	2,75
AXA	EUR	1 330	34 653,15	0,87
BNP PARIBAS	EUR	640	34 080,00	0,85
CAPGEMINI SE	EUR	168	26 199,60	0,66
DANONE	EUR	744	36 627,12	0,92
DASSAULT SYST.	EUR	667	22 341,17	0,56
EIFFAGE	EUR	363	33 366,96	0,84
ELIS	EUR	1 522	21 034,04	0,53
ESSILORLUXOTTICA	EUR	546	92 383,20	2,32
HERMES INTERNATIONAL	EUR	66	95 370,00	2,40
KERING	EUR	84	39 942,00	1,00
L'OREAL	EUR	352	117 427,20	2,95
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	308	209 409,20	5,26

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MICHELIN (CGDE)	EUR	440	11 433,40	0,28
PERNOD RICARD	EUR	222	40 792,50	1,03
SAFRAN SA	EUR	436	50 977,12	1,28
SANOFI	EUR	1 307	117 420,88	2,95
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	642	83 922,24	2,11
SEB	EUR	223	17 449,75	0,44
TOTALENERGIES SE	EUR	2 884	169 146,60	4,25
UBI SOFT ENTERTAINMENT	EUR	642	16 955,22	0,42
VALEO SA	EUR	641	10 704,70	0,27
VINCI SA	EUR	628	58 586,12	1,47
WORLDLINE SA	EUR	489	17 863,17	0,45
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>1 574 915,10</b>	<b>39,56</b>
<b>IRLANDE</b>				
CRH PLC	EUR	885	32 753,85	0,82
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC-DI	EUR	201	25 687,80	0,65
KERRY GROUP PLC-A	EUR	215	18 111,60	0,45
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>76 553,25</b>	<b>1,92</b>
<b>ITALIE</b>				
AMPLIFON	EUR	573	15 940,86	0,40
ENEL SPA	EUR	8 815	44 339,45	1,11
ENI SPA	EUR	2 871	38 144,11	0,96
FERRARI NV	EUR	101	20 220,20	0,51
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>118 644,62</b>	<b>2,98</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ADYEN NV	EUR	33	42 517,20	1,07
ASML HOLDING NV	EUR	483	243 335,40	6,11
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	1 229	32 986,36	0,83
PROSUS NV	EUR	950	61 227,50	1,54
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>380 066,46</b>	<b>9,55</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
LINDE PLC	EUR	561	171 357,45	4,30
SMITH & NEPHEW PLC	GBP	1 475	18 451,43	0,47
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>189 808,88</b>	<b>4,77</b>
<b>SUEDE</b>				
ELEKTA AB	SEK	2 646	14 940,82	0,37
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>14 940,82</b>	<b>0,37</b>
<b>SUISSE</b>				
NESTLE NOM.	CHF	93	10 118,84	0,25
STRAUMANN HOLDING	CHF	180	19 303,34	0,49
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>29 422,18</b>	<b>0,74</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>3 274 545,29</b>	<b>82,25</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>3 274 545,29</b>	<b>82,25</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés</b>				
<b>FRANCE</b>				
LYXOR UCITS ETF PEA FTSE EPRA/NAREIT C	EUR	2 097	22 721,00	0,57
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>22 721,00</b>	<b>0,57</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>IRLANDE</b>				
ISHARES J P MORGAN EM LOCAL GOVT BOND UCITS ETF USD ACC	USD	6 900	28 364,01	0,71
ISHARES JP MORGAN USD EM BOND UCITS ETF USD ACC	USD	5 900	26 922,28	0,68
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>55 286,29</b>	<b>1,39</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
Lyxor MSCI China UCITS ETF - Acc	EUR	1 200	18 463,20	0,46
X EUR HIGH YIELD CORP EUR	EUR	4 280	83 402,22	2,10
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>101 865,42</b>	<b>2,56</b>
<b>TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés</b>			<b>179 872,71</b>	<b>4,52</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>179 872,71</b>	<b>4,52</b>
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
DJE 600 INSUR 0323	EUR	8	-40,00	0,00
DJES BANKS 0323	EUR	58	13 195,00	0,33
DJ STX600 AUT 0323	EUR	4	-2 560,00	-0,07
EURO STOXX 50 0323	EUR	-87	60 030,00	1,51
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>70 625,00</b>	<b>1,77</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>70 625,00</b>	<b>1,77</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>70 625,00</b>	<b>1,77</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-70 625	-70 625,00	-1,77
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-70 625,00</b>	<b>-1,77</b>
<b>Créances</b>			<b>207 295,60</b>	<b>5,21</b>
<b>Dettes</b>			<b>-10 123,74</b>	<b>-0,26</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>329 538,63</b>	<b>8,28</b>
<b>Actif net</b>			<b>3 981 128,49</b>	<b>100,00</b>

Parts WF ACTIONS FLEXIBLE Part P	EUR	1 000	94,98
Parts WF ACTIONS FLEXIBLE Part I	EUR	39 234	99,05